

Formation A3 – A4 Apnée 2015 - 2016

LA COMMISSION APNEE DU CODEP 94 organise une formation et un examen pour les niveaux A3 et A4 d'apnée.

Vous êtes invités à vous rendre sur le site de la FFESSM > Commission Nationale Apnée > textes et règlements pour consulter les conditions de candidature et les prérogatives des niveaux A3 et A4 d'apnée.

Calendrier prévisionnel de la formation

- 5 Cours théoriques : 6/11/15, 28/11/15, 11/12/15, 15/01/16, 12/02/16.
- 5 Séances fosses CODEP 94 à Villeneuve la Garenne : 14/11/15, 29/11/15, 09/01/16, 23/01/16, 27/03/16.
- 3 sorties en milieu naturel : 07/11/15, 30/04/16, 21/05/16
- Examen théorique et physique en piscine le 02/04/16
- Épreuves d'apnée verticale en milieu naturel : du 10 au 12 Juin 2016 à NIOLON.

La date limite d'inscription est fixée au **31 octobre 2015**. L'effectif sera limité à 30 candidats.

Seront prioritaires les candidats inscrits dans un club du Val de Marne.

Coût de la formation hormis les transports 400€.

Soit tout compris : cours théoriques, fosses, sorties milieu naturel, sorties et hébergement pension complète examen final.

Les dossiers **complets** seront à adresser **par courrier** à :

Renaud MARTIN
14 avenue du professeur CADIOT
94700 Maisons Alfort

Tel : 0646487083 Mail : martinrenaud3359@neuf.fr

Dossier et conditions de candidature :

- Être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen pour l'examen A3 apnée (+ autorisation du représentant légal),
- Être âgé de 18 ans révolus pour le A4 apnée,
- Joindre la fiche d'inscription complétée,
- Copie de la licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité,
- Attestation du Niveau 2 d'apnée ou d'un diplôme admis par équivalence pour le candidat au A3,
- Attestation du Niveau 3 d'apnée ou d'un diplôme admis par équivalence pour le candidat au A4,
- Carte obligatoire de RIFAA (à la date de l'examen),
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou D.U), médecin hyperbare ou médecin de la plongée,
- **Un chèque de votre club** de 400 € à l'ordre du CODEP 94 FFESSM.

FICHE D'INSCRIPTION FORMATION A3 – A4 APNEE 2015-2016

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

e- Mail : Téléphone :

Nom du Club : N° du Club :

N° Licence :

Personne(s) à contacter en cas d'accident :

N° tel : ,

Joindre copie de la licence FFESSM 2015-2016, certificat médical de moins de 1 an à la date de l'examen, attestation RIFAA et carte de Niveau d'apnée.

Règlement de 400 € par **chèque de votre club** à l'ordre de « CODEP 94 FFESSM »

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le nombre de places étant limité à 30, les dossiers complets seront pris dans l'ordre d'arrivée avant le 31 octobre 2015. Un planning plus détaillé sera transmis aux inscrits.